

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

<p style="text-align: center;">ABONNEMENTS</p> <p>Un An. 10 fr. Six Mois. 5 » ENVOI FRANCO PAR LA POSTE Etranger. Port en sus</p>	<p style="text-align: center;">ADMINISTRATION</p> <p>Tout ce qui concerne l'Administration Abonnements, Articles d'argent Doit être adressé à M. A. ALRICY Imprimerie Labaune, cours Lafayette, 5</p>	<p style="text-align: center;">RÉDACTION</p> <p>Adresser les communications A M. COSTE-LABAUME, Directeur Cours Lafayette, 5, Lyon LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS</p>	<p style="text-align: center;">ANNONCES</p> <p>Fermier général : V. FOURNIER Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ Rue Confort, n° 11 LYON</p>
--	--	---	--

FRANC PARLER

Sans être un intransigeant féroce, il est permis d'insister sur la nécessité, nous dirons même sur l'urgence de la convocation des Chambres.

Ce sera pour le 17 octobre, disent les uns, pour le 29, disent les autres.

Dix-sept ou vingt-neuf, peu importe, car la patrie ne sera pas en danger pour quinze jours de plus ou de moins, et c'est à ce titre que la démarche des députés d'extrême gauche a pu avoir son côté enfantin. Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement ne saurait être abandonné plus longtemps à la confusion dans laquelle il s'agit.

L'agence Havas a beau dire et beau faire, il est manifeste que notre situation en Algérie n'a rien de très aimable et que l'on est à la veille de prendre des résolutions, dont la gravité rend indispensable l'approbation des représentants du pays.

Saison des chaleurs, saison des pluies, sont des arguments qui commencent à s'user, et l'on en arrive à se demander pourquoi la saison des chaleurs ou la saison des pluies, qui paralyse nos opérations militaires, ne provoque pas la même paralysie sur l'insurrection arabe.

Ajoutez que la malveillance de parti pris et les calomnies s'en mêlent.

Intransigeants et réactionnaires unis dans les mêmes desseins, affirment carrément, proclament à tous les échos que l'affaire de Tunisie n'a été qu'un vaste agiotage organisé par MM. Gambetta et Roustan. Qu'il s'agissait, comme au Mexique, de faire endosser par le gouvernement français les dettes du bey de Tunis et de faire payer par notre Trésor public, les créanciers de Sadock. Or, quels seraient ces créanciers à bas prix ? MM. Gambetta et Roustan déjà nommés, assistés de quelques autres Robert Macaire. Total : une centaine de millions à cueillir pour ces loups-cerviers de la politique.

Feuilleton de la RENAISSANCE

DICTIONNAIRE DE POCHE

à l'usage des Candidats & des Électeurs

— Suite —

Conférence. — Exercice oratoire qui consiste à boire plusieurs verres d'eau sucrée et à endormir plusieurs auditeurs.

Confiance. — L'absolution d'un ministre. Une chose dont il faut user mais non abuser.

Confident. — Voir compère. Rôle indispensable de toute tragédie classique. Personnage embêtant mais nécessaire. Sans le confident, nous n'aurions ni Corneille, ni Racine, ni même Luce de Lancival. Le confident n'est pas moins utile en politique qu'au théâtre. C'est le bonhomme à qui l'on

Il va sans dire que nous ne croyons pas un traître mot de ces histoires de brigands, et que nous nous garderions de faire à MM. Gambetta, Roustan ou autres, l'injure de ces calculs abominables. Ce serait à désespérer de la patrie et de la République, si des hommes que nous avons accoutumés de considérer comme de loyaux serviteurs du pays, étaient capables de descendre à ce degré de canaillerie criminelle qui consiste à échauffer une fortune sur le sang de nos soldats.

Mais c'est précisément parce que ces calomnies sont plus misérables qu'il importe d'y couper court, par des déclarations, des preuves, des documents plus catégoriques que les communications de l'agence Havas, trop habituée à dire blanc ou noir, pour que l'on puisse faire sérieusement fonds sur ses télégrammes.

Il n'y a qu'au Parlement, il n'y a qu'à la tribune, en face du pays inquiet et trop privé de lumière, que les personnalités inculpées, que les ministres peuvent dissiper toutes ces ombres, démontrer le néant de ces diatribes et jeter du même coup la déconsidération et le mépris sur les colporteurs de ces mensonges.

Car, il faut bien le dire, ces calomnies font leur chemin, et nous n'avons pas besoin de chanter le grand air de Basile, pour faire comprendre comment elles arrivent à pénétrer par infiltrations jusque dans les esprits les moins prévenus qui finissent par s'étonner du silence des intéressés. Silence du mépris, sans doute, silence du dédain, tant qu'il vous plaira, pourtant il n'est pas inutile en certains cas, de prendre la parole et de défendre son honneur et sa probité.

Et remarquez bien qu'il ne s'agit pas de faits privés seulement. Toutes ces scélératesses dont MM. Rochefort et Janicot se font les dénonciateurs indignés, remonteraient jusqu'au gouvernement, jusqu'aux ministres coupables, trois fois coupables d'avoir prêté les

dit : N'est-ce pas que mon gouvernement est admirable ? A quoi le confident répond : Oui patron ! M. Albert Grévy cherche depuis quinze jours des confidentes à Besançon et il n'en trouve pas. Est-ce que la race tendrait à disparaître ?

Conflit. — Spécialité du Sénat. Le triomphe de la politique centre gauche. Le meilleur chocolat est le conflit Jules Simon. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. N'oubliez pas la marque : *inamovible*.

Confraternité. — Petite vérité et gros mensonge.

Confrère. — Combien de fois ne faut-il pas lire concurrent ?

Complot. — La dernière carte de la dictature. Tout souverain, avant de sauter, imagine un petit complot qui puisse le rendre intéressant aux populations. Rappelez-vous le complot des bombes deux jours avant le pèbiscite de 1870 et les complots de l'ordre moral fabriqués par Ducros, Coco et Cie. Le faux bonhomme Courrier n'écrivait-il pas, il y soixante ans : la police est en voie de découvrir un complot, mais elle ne connaît pas encore ceux qui en feront partie... La suppression de la monarchie a entraîné

la suppression des complots. Il y a bien les complots légitimistes, mais c'est si innocent !

Concession. — Substantif féminin que les intransigeants prétendent rayer de la langue française. Pas de concessions ! Pauvres gens ! Combien d'entre eux n'en sollicitent-ils pas de leur tailleur ?

Concile. — Une comédie religieuse dont le dernier acte s'appelle *l'Infaillibilité*. Il n'y a qu'à siffler.

Concordat. — Traité avec le Saint-Siège, offrant cette particularité : d'être exécuté par tout le monde, sauf par le Saint-Siège. Aujourd'hui que l'on demande au Saint-Siège de faire honneur à sa signature, les cléricaux crient à la persécution, à l'abomination, à la désolation, etc., etc. Il n'y a plus de commerce possible, disait Robert Macaire, s'il faut tenir des livres. Les jésuites continuent : plus de religion possible, s'il faut tenir ses engagements.

Congénère. — Individu de même espèce. L'aimable Paule Mink est la congénère de la douce Louise Michel. L'estimable Bonnet-Duverdier est le congénère de l'incorruptible Duportal. Le gracieux Morimbeau des

— ne serait-ce pas le cas d'arrêter un peu — rien qu'un peu — cette belle ardeur cynégétique et de paraître au moins s'intéresser à ceux qui vont se faire casser la tête pour réparer les chefs-d'œuvre de M. Farre ? — Voilà ce qu'on dit, et qu'on devrait bien écouter aussi bien aux Crêtes qu'à Mont-sous-Vaudrey.

TOUS LES MONDES

MONDE OFFICIEL. — Il chasse toujours, le monde officiel. — Voilà même qu'il chasse un peu trop. Le président tire des lapins à Mont-sous-Vaudrey, le président de la Chambre tire des faisans au château des Crêtes, le président du Sénat se laisse facilement oublier dans un autre coin, et pendant ce temps-là, les ministres jaloux de suivre un si illustre exemple, font la villégiature à portefeuille que veux-tu.

Tout cela est bel et bien et marque la plus superbe confiance dans l'avenir, mais, il reste à savoir si le public partage tout à fait cet optimisme, et s'il ne vaudrait pas mieux, pour nos gouvernants, avoir l'air de s'occuper un peu plus de ce qui préoccupe si fort l'opinion générale.

Quant les nouvelles et les fausses nouvelles s'accablent sur le fil électrique de Tunis à Paris, quand il part — de tous côtés — des contingents de troupe en destination de la Goulette, quand l'opposition de droite et de gauche crie à tue-tête que tout est perdu, que nous engloutissons en Afrique le plus clair de notre argent et de notre armée,

MONDE POLITIQUE. — Après cela, vous me répondez que s'il fallait prendre garde à toutes les sottises, à toutes les insanités, à toutes les vilénies des politiciens qui pullulent au pays de France, il y aurait fort à faire. D'accord. Et si nous demandons au gouvernement de venir nous gouverner d'un peu plus près, ce n'est certes pas pour répondre aux excentricités des dix-sept conventionnels de l'extrême gauche ou aux tristes romans de monsieur le marquis de Rochefort.

Le dernier pétard de ce pétardier sénile a d'ailleurs fait aussi long feu qu'on pouvait le désirer. L'auteur de la *Vieillesse de Bruidi*, s'était mis à un dernier scénario, moitié vaudeville, moitié mélodrame. Cela s'appelait la grande conspiration de Gambetta, Roustan et Challemel-Lacour. L'intrigue était celle-ci : Gambetta mal satisfait des cent cinquante millions qu'il avait volés au gouvernement de la défense nationale, avait trouvé le moyen d'en voler autant en Tunisie. Pour cela, il avait, de concert avec MM. Roustan et Challemel-Lacour acheté à vil prix des obligations tunisiennes — et il avait organisé toute l'expédition actuelle — malgré le bey et son offre sincère d'en passer par où la France l'exigerait — pour se faire rembourser ses obligations au pair par le gouvernement français. Rien de plus simple, comme vous le voyez, que cette astucieuse combinaison dévoilée à M. Rochefort par un diplomate nourri dans le sérail et apportant les preuves à pleines mains.

Hélas ! le diplomate ne s'est pas démasqué, les preuves sont allées rejoindre celles des anciennes dilapidations de Gambetta, et Rochefort traité comme il le méritait par tout ce qui offre quelque constance dans le parti républicain le plus avancé, peut joindre le dossier Gambetta-Roustan-Challemel au dossier Jessa Helfmann. — Les deux font la paire ; — vilaine paire.

MONDE MILITAIRE. — Celui-ci se contente d'encombrer les chemins de fer. Fidèle à son système de désorganisation universelle, notre éminent ministre de la guerre (crème avec persévérance tous les corps d'armée du pays, pour constituer en Afrique des régiments fabriqués de pièces et de morceaux mal soudés, mal assortis et encore plus mal préparés à la guerre arabe. De cette façon, s'il rend dix fois plus pénible la besogne des

Houx est le congénère du ravissant Janicot et ainsi de suite.

Congratulation. — Distribution d'eau bénite.

Congrégation. — Une phalange de martyrs. Dernières nouvelles : Les martyrs se portent bien.

Congrès. — Réunion de plusieurs diplomates en cravate blanche autour d'un tapis vert. Ces hommes graves prennent des résolutions graves connues sous le nom de plus en plus grave de protocole. Ce qu'il y a de plus grave dans toutes ces gravités, c'est que dix fois sur dix les congrès sont une mauvaise plaisanterie dont rient les cravates blanches elles-mêmes ainsi que le tapis vert. On demande un congrès dont les décisions aient jamais éclairci ou débrouillé une situation quelconque. Serait-ce le congrès de Berlin, par hasard ? On se fusille encore à côté. Sera-ce le congrès de la Chambre et du Sénat ? Pas d'avantage, par l'excellente raison que ce congrès n'aura pas lieu de sitôt. Décidez donc un poisson à venir discuter à quelle sauce il sera mangé ?

L. LECLAIR.

(A suivre.)

général chargé d'utiliser ce matériel, il décupe aussi les prétextes de criaileries et de gémissements dont l'opposition fait récolte dans toutes les garnisons de France et de Navarre. — Cela lui paraît sans doute une compensation suffisante, — mais pas à nous. Enfin, à force de prendre cent hommes d'un côté, cinquante d'un autre, et de faire travailler le P. L. M., qui a bien besoin de gagner quelque argent pour payer les indemnités qui s'accumulent sur la tête de ses actionnaires, il finira, cahin-caha, par réunir en dix mois ce qu'il eût pu rassembler en quinze jours — et s'il consent, lui aussi, à aller chasser le lapin chez son président, et à laisser le général Saussier maître de ses actions et de ses soldats, — nous pourrions voir la fin de cette campagne qui serait terminée dans huit jours avec un autre Carnot que notre Carnot de Valence. — Faites, ô mon Dieu, que le général Farre aille le plus tôt possible tirer des lapins à Mont-sous-Vaudrey!

MONDE RELIGIEUX. — Pendant ce temps-là nos cléricaux gémissent sur l'infortune de la France livrée aux « bêtes rouges », et puisent d'innombrables consolations dans les pèlerinages, plus innombrables encore, qui sévissent chaque année à la fin de la saison des bains de mer. Il n'y a rien de plus « chic » dans le monde bien pensant que de revenir d'Arcachon ou de Trouville par Lourdes et la Salette. D'ailleurs, la course en vaut la peine. Dans ce siècle de progrès, nous en sommes enfin aux miracles garantis sur facture. Tous les jours, à la sainte piscine, il y a une séance miraculeuse. A l'hôtel, on ne paye qu'après miracle. C'est de l'édification à la carte. Des trains spéciaux amènent le contingent nécessaire de perclus, goitreux, épileptiques, asthmatiques, éclopés, culs-de-jatte et autres incommodes destinés aux expériences aquatiques; et c'est plaisir de les voir, après le bain pieux, jeter leurs béquilles et crier miracle! miracle! On tient de ces cures surnaturelles un recueil détaillé. On le sert en tranches dans les journaux *ad hoc*, et cette saine lecture fait tressaillir d'aise tout ce qui garde au fond du cœur quelque sentiment de religion et de respect pour les choses saintes.

Pendant ce temps, les chanoines de Saint-Pierre-de-Rome se font protestants; mais les journaux *ad hoc* répondent victorieusement que ce sont là des affaires de femmes — et c'est ainsi que l'on confond l'hérésie! — *Bone Deus!* que ces gens-là nous amuseraient s'ils consentaient à nous moins encombrer!

La Question des Danseurs

C'est elle qui nous tue. Beaumarchais ayant écrit que les places des calculateurs sont données aux danseurs, il était permis d'espérer qu'après avoir ri pendant un siècle de cette satire, nous éviterions d'en faire rire nos neveux.

Malheureusement, la sottise humaine en général et la sottise gouvernementale en particulier, sont les deux choses les plus inusables de ce bas-monde. Elles résistent à tout, à l'action du temps, aux intempéries et au ridicule.

La preuve c'est que notre République occupe présentement une collection de danseurs dont les pirouettes malheureuses compromettent à la fois, nos intérêts, notre argent, notre santé et notre prestige.

Faut-il les nommer? Pourquoi pas? Ce n'est guère le cas aujourd'hui de jouer à la discrétion?

Donc, nous avons le danseur Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, lequel pendant que l'Algérie est en feu, se promène dans le Jura, s'offre des loisirs et prépare des conférences.

Vous me direz qu'il vaut mieux qu'il en soit ainsi; que l'Algérie n'a pas besoin de la présence réelle de son gouverneur, — au contraire, et que les choses iront d'autant moins mal que M. Albert Grévy sera plus éloigné de la colonie qu'il « gouverne. »

Nous sommes d'accord. Seulement pourquoi maintenir à M. Albert Grévy son titre de gouverneur? Pourquoi lui compter à la fin de chaque mois, douze ou quinze mille francs de traitement? Faut-il tant d'argent pour chasser dans les montagnes du Jura, et n'est-il pas absurde, inconcevable que l'on ne se soit pas encore débarrassé d'un fonctionnaire dont l'insuffisance est telle que son éloignement immédiat a paru une nécessité pour le salut de notre colonie?

Un gouverneur de l'Algérie résidant à Besançon ou à Dôle, pendant que sa province se révolte, c'est là une de ces situations inouïes qui ressemblent à une gageure contre le sens commun.

Et cependant nous payons toujours le danseur, pendant que le calculateur attend à la porte.

Autre danseur: le général Farre. Ce singulier ministre de la guerre, dont la notoriété spéciale est appelée à éclipser la gloire immense des Colin-Tampon et des Dur-à-Cuire, fait preuve depuis six mois d'une incapacité navrante. On s'en est aperçu dès les premières expéditions de troupes en Algérie. Les bureaux du ministère ont été sens dessus dessous pendant quinze jours, se sont agités dans une confusion et un trouble babeliques, pour mobiliser et embarquer vingt-cinq mille hommes. Depuis, cette confusion, ce gâchis n'ont fait que croître et embellir, si bien qu'en présence du fouillis de circulaires, de dépêches et d'ordres contradictoires que vous savez, on en est encore à se demander si notre administration militaire a la prétention de nous doter d'un nouveau jeu de casse-tête chinois ou de *taquin*.

Et cependant le danseur Farre est toujours ministre de la guerre!

Sa démission est résolue en principe, dit-on. Alors, qu'attendez-vous pour la recevoir et l'accepter avec enthousiasme?

Qu'attendez-vous pour mettre en réforme cet officier incapable qui peut être un excellent républicain mais qui est, à coup sûr, un déplorable homme de guerre?

— Des questions d'opportunité, de convenance..., il est plus sciant que le ministère se présente au complet devant les Chambres?

Pardon, pardon, nous sommes autant que quiconque partisan de l'opportunité ou de l'opportunisme bien entendu. Nous ouvrons notre parapluie quand il pleut et ne proposons point de mettre la charrue devant et les bœufs derrière. Mais ce qui est opportun, à l'heure actuelle, c'est de ne point laisser se prolonger, même pendant quinze jours, même pendant une heure la désorganisation et le chaos dont nous sommes les témoins humiliés.

Songez de grâce que nos soldats paient de leurs souffrances, de leur santé et de leur vie, les aneries du général Farre et de ses collègues d'état-major ou d'intendance.

Dans ces conditions le maintien du danseur Farre deviendrait une indignité révoltante et prendrait un caractère odieux devant lequel disparaissent vite les questions de convenance.

Avons-nous d'autres danseurs? Hélas!

N'est-ce pas aussi un danseur que l'amiral Cloué et ses subordonnés des bureaux de la marine qui nous donnent aussi le spectacle d'une inexpérience ou d'une incurie fertile en conséquences néfastes.

Nous lisions l'autre jour dans une correspondance du Sénégal que l'effroyable fièvre jaune qui décime notre colonie, avait pour cause première des travaux publics exécutés sur l'ordre du ministère dans une région pestiférée. Les premiers ouvriers y sont morts; leurs remplaçants sont morts également, et les survivants malades ont apporté l'épidémie à Saint-Louis. Malgré cela les travaux ne sont pas interrompus et la fièvre jaune continue.

Pourquoi? Parce que les bureaux de la marine sont à Paris et que leurs danseurs ne craignent pas la fièvre jaune.

Nous n'en finirions pas et la liste serait trop longue si nous voulions énumérer tous les danseurs qui, dans chaque administration, dans chaque bureau, apportent avec leur incapacité, l'esprit de désorganisation, de sottise et de routine.

Les monarchies et les empires ont péri par les danseurs. La République ne saura-t-elle échapper au fléau et se guérir de cette plaie?

FEUILLES VOLANTES

La fièvre typhoïde, qui depuis deux mois sévit dans notre bonne ville, prend des proportions assez inquiétantes pour que l'on prenne souci de rechercher et de faire disparaître les causes de cette épidémie périodique.

Tous les médecins, tous les hommes de science ou de simple raison, sont d'accord sur ces deux points:

1° La fièvre typhoïde se communique par les égouts mal lavés, par les fosses d'aisance mal vidées et par les odeurs nauséabondes de la malpropreté publique;

2° Le foyer principal de l'infection réside, neuf fois sur dix, dans les agglomérations d'individus, où les précautions d'hygiène semblent le dernier des soucis, c'est-à-dire les ateliers et les casernes, plus souvent encore les casernes.

C'est ainsi que la caserne de la Part-Dieu, l'hôpital militaire des Collinettes envoient leurs émanations contagieuses tantôt sur les Brotteaux, tantôt sur le quartier de Saint-Clair qui, tour à tour, paient leur tribut mortuaire au typhus.

N'oublions pas le lycée avec son voisinage des halles centrales.

Il faudrait donc, pour arrêter le mal ou tout au moins le restreindre dans de fortes proportions:

Distribuer abondamment de l'eau courante dans tous les égouts;

Exercer une surveillance active sur le service des vidanges et la négligence coupable de certains propriétaires;

Approprier et assainir les lycées, les ateliers et les casernes.

Tout cela est-il impossible? Pas apparemment. Nous avons de l'eau dans le Rhône, nous avons de l'eau dans la Saône, et si les commissions spéciales chargées de découvrir ce précieux liquide, veulent bien ne pas nous faire attendre leurs travaux six ou huit ans, on pourrait espérer que nos égouts, constamment assainis par des courants d'eau vive, ne distilleraient plus le virus et la fièvre.

Les ateliers sont soumis à la surveillance des commissions d'hygiène. Ces commissions fonctionnent-elles, ou ne sont-elles comme la plupart des commissions qu'une mauvaise plaisanterie? Il faudrait le savoir, et la chose n'est pas excessivement malaisée.

Les lycées, le lycée de Lyon tout au moins, sont en ce moment l'objet de réparations importantes, rendues indispensables par la légitime sollicitude des parents. Sous peine de voir désertier et disparaître notre premier établissement universitaire, il fallait bien en arriver à des précautions hygiéniques en l'efficacité desquelles nous serions heureux de croire. Si pourtant cela ne suffisait pas, si les murs de ce vieux couvent, imprégnés, gangrenés et suintant la maladie, continuaient à compromettre la santé des élèves, il faudrait bien se décider à la reconstruction trop retardée d'un autre lycée.

Ce projet est infiniment plus urgent, nous l'avons dit, et nous nous plaignons à le répéter, que la construction d'une préfecture.

Restent les casernes.

C'est là surtout que les réformes sont indispensables, pressantes, si l'on ne veut pas empoisonner tout le voisinage.

Il est connu que la plupart de ces casernes, dont l'extérieur fait une bonne figure, sont à l'intérieur d'une malpropreté repoussante, et que les plus vulgaires précautions d'hygiène y sont volontairement négligées, au mépris non-seulement de la santé, mais encore de la dignité des soldats.

Sans parler des cuisines renfermées, humides, où toutes les victuailles s'accumulent et se corrompent, il existe encore des salles de police où les latrines sont remplacées par un baquet que l'on vide le matin, c'est-à-dire que des hommes ont passé une nuit entière au milieu d'une atmosphère empoisonnée et dans une promiscuité absolument dégoûtante.

Comment voulez-vous qu'ils se portent bien? Comment ces pauvres diables peuvent-ils échapper au typhus dans ces conditions?

Non-seulement ils n'y échappent pas, mais l'infection se répand dans tous les quartiers environnants, et nous payons de notre vie ces imprévoyances et ces saletés.

Il est donc temps d'aviser et de prendre des mesures trop justifiées par les bulletins de décès.

La nature nous donne de l'eau qui ne coûterait pas très cher sans le monopole de la Compagnie, et de l'air qui ne coûte rien; les hommes seront-ils assez bêtes pour ne savoir ni se laver ni respirer?

L'opinion publique s'est enfin émue de la façon scandaleuse dont le service des pompiers était compris à Lyon depuis les temps les plus antédiluviens. On voit aujourd'hui affichés aux vitrines et relatés dans tous les journaux, des plans de protection de la ville, qui constituent un véritable Eldorado pour tous ceux qui jugeront à propos de s'incendier — lorsque des plans on aura passé à leur application.

Mais, voilà, quand en arrivera-t-on à la conclusion de cette dernière période? Si nous en jugeons par la rapidité d'un certain nombre de travaux municipaux, il faudra se garder encore bien longtemps et de l'incendie, et des pompes qui refusent le service, et des tuyaux qui crèvent, et des pompiers qui arrivent après quelques heures de réflexion, etc., etc., etc.

S'il ne s'agissait que de fabriquer de nouveaux engins, de commander des pompes à vapeur et même d'organiser militairement tout cela, on pourrait voir luire un rayon d'espoir, — mais il faudra procéder à des travaux de voirie, — d'architecture!

Si on choisit pour les exécuter M. André,

le célèbre inventeur du puits Jabín de la place des Jacobins, — oh! alors, on ne risque que plus rien. Nos arrière-petits-neveux profiteront — peut-être — de l'amélioration qui s'impose et qu'on réclame.

ZÈDE.

VOYAGE CIRCULAIRE

Aux Quatre Coins de l'Europe

(Avec Escale un peu partout.)

Par bottes de sept lieues, aujourd'hui, si vous le voulez bien. Ce mode de locomotion a été un peu négligé depuis l'époque reculée, où le Petit Poucet l'empruntait à l'Ogre endormi. On a eu grand tort: il est excellent: en une douzaine d'enjambées, on fait le tour du monde sans s'embarasser de paquebots, railways et autres incommodes machines qui fument, éclatent, et ont la manie de se précipiter les unes contre les autres. Voyez comme c'est agréable: Nous sommes au bureau de la Renaissance, cours Lafayette, nous chaussons nos bottes, une, deux, nous voilà à Rome.

ROME

Halte! il y a de quoi écouter par-là. Si le Quirinal est assez paisible, le Vatican fait du bruit pour deux. Il chante le *Te Deum* en admirant comme M. de Bismarck revient gentiment à d'aimables pratiques, et il se dit que cette histoire du Kulturkampf n'est plus que de l'histoire ancienne. Ce parpaillot de Bismarck est meilleur enfant que le plus aîné de tous les fils de la sainte église catholique, apostolique et romaine, — un peu de plus, il va se faire catholique, apostolique et Romain lui-même, et il donnera le duché de Bade au saint Père pour y constituer un bon petit pouvoir temporel, — et la grande joie du retour de ce vieux pêcheur, fait oublier la douleur de la defection du prince de l'Eglise qui vient d'abjurer si scandaleusement la foi de son pape. Faisons donc un saut en Allemagne pour savoir ce que raconte là-dessus l'homme aux trois cheveux.

BERLIN

« Je n'ai pas eu de fameuses élections, il faut l'avouer, et je suis fort embarrassé pour donner à mes libéraux un appoint qui me garantisse une majorité de gouvernement. En y réfléchissant, le parti catholique n'est pas à dédaigner, et si je pouvais me l'attacher pour la session, je simplifierais singulièrement mon affaire. Remettons donc le Kulturkampf dans notre poche jusqu'au moment où nous pourrions replacer cette cocarde à notre casque. » — Et le parpaillot n'a fait ni une ni deux. Il est allé sourire gracieusement à tous les évêques qu'il envoyait si bien en prison au temps jadis, — et il aura sa majorité, ce diable d'homme. — Quant à parier dans le jeu de nos seigneurs les évêques catholiques, c'est une autre affaire. Bismarck avait gagné la première manche, ils gagnent la seconde, — à qui la belle? Le pape est un malin, mais Bismarck le vaut bien, — et je parie pour Bismarck et le Kulturkampf. — D'autre part, vous savez qu'il a été l'autre jour d'une modération « inattendue, » le vieux renard. Ce sont les diplomates, monsieur, qui l'ont écrit à leurs souverains après l'entrevue de Dantzig, — et une fâcheuse indiscretion a mis l'Europe entière dans la confidence! Pourquoi donc cette modération, — c'est en Russie qu'on nous dira cela: trois sauts, nous y sommes.

SAINT-PÉTERSBOURG

Vous savez bien qu'à Dantzig il a été question de « mesures internationales » contre les misérables disposés à attenter à la majesté des rois. — Bismarck, paraît-il, s'est douté qu'en Angleterre et en France on n'accepterait pas facilement le code répressif du czar en pareille matière, et il a conseillé audit czar une grande prudence dans ses négociations diplomatiques avec les puissances gangrenées par les idées de liberté, de droit d'asile, et autres fadaïses qu'Alexandre et même Guillaume n'estiment qu'à leur petite, toute petite valeur.

Cette modération inattendue n'a pas fait l'affaire du czar qui, décidément ne veut être assassiné qu'après avoir lutté le plus longtemps possible contre ses meurtriers. Aussi ce souverain s'est-il décidé à agir tout seul. Il régnait depuis longtemps en Russie une série d'ukases, ordonnances, arrêtés, constitutions d'état de siège qui plaçaient le peuple russe sous le knout de la police et lui enlevaient, non pas tout semblant de liberté d'aller et venir, — il n'a jamais eu même ce semblant — mais toute faculté de manger, de boire et de dormir sans autorisation préalable, sous peine de mort et autre Sibérie. Alexandre a jugé que cet excès de précautions était abusif et attentatoire à la félicité de ses sujets. Trop d'ukases s'est-il écrit, trop d'arbitraire, je veux que la loi seule soit la règle comme aussi la sécurité de mon peuple. — Et immédiatement il a aboli toute cette législation oppressive; il a aboli absolument, complètement: plus de

bon plaisir, la loi, rien que la loi. On voit que la sage modération de Bismarck l'avait frappé, et que le libéralisme, un sage libéralisme, inspirait l'héritier du malheureux Alexandre II. Seulement, quand les Russes radieux ont voulu regarder d'un peu près la loi équitable qui remplaçait les ukases arbitraires, il ont lu ceci :

ART. 1. — Mes sujets sont régis par la loi ;

ART. 2. — La loi c'est ce qui me convient.

Allons ! ce n'est pas encore cette conquête qui fera marcher bien rapidement la Russie dans la voie du progrès politique ! Sauvons-nous vite de ce pays où les bombes vont demain sans doute répondre aux concessions du souverain.

ANGLETERRE

Ça ne marche pas non plus bien merveilleusement au pays des lords et des fermiers. L'Irlande lutte pour son existence contre les quelques milliers de propriétaires qui l'affament inhumainement — cela n'est pas nouveau ni près de finir. Mais voilà que les fermiers anglais — non pas Paddy mais John Bull — se mettent aussi de la partie. On réclame la loi agraire dans le pays de Galles comme en Erin — et la land league va faire parler la poudre au cœur de la métropole ?

Ah ! c'est un bel instrument de suprématie aristocratique que la grande propriété, mais c'est aussi un bel appel aux révolutions politiques et sociales ! Gare la liquidation ! et en attendant le jour du règlement, vite un saut à New-York.

AMÉRIQUE

Ce pauvre président est mort — et enterré — et M. Arthur gouverne à sa place. Il y a longtemps, vous vous en souvenez, que nous avions prédit cette fin douloureuse. L'Amérique perd un grand citoyen, fils de ses œuvres et vivant exemple de ce que peuvent l'intelligence et le travail obstiné dans une société vraiment démocratique et républicaine comme la jeune Amérique.

Son successeur n'est pas comme lui du parti modéré et pondérateur. Il représente une fraction de l'opinion américaine plus ardente — et moins sévère sur le choix des moyens quand il s'agit de réussir. On est un peu inquiet de l'autre côté de l'Océan. Cependant le nouveau président parle lui aussi de modération et encore de modération. Serait-ce qu'arrivé au gouvernement le plus tapageur cesse son tapage et se transforme *hic et nunc* en conservateur de goût et de raison ? — Nous avons vu si souvent ce spectacle chez nous, qu'il ne nous étonnerait pas outre mesure chez nos voisins d'Amérique. — Saluons donc le président conservateur Arthur Chester et attendons de le voir à l'œuvre pour le juger. — Et pour nous livrer à cette étude intéressante, restons en Amérique puisque nous y voilà. — A huitaine.

UN TOURISTE.

Le Ministère en accusation

Nos intransigeants chevelus n'y vont pas de main morte.

Leurs pareils à deux fois ne se font pas connaître Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Ce premier coup de maître sera la mise en accusation du ministère. Tony a rêvé de faire condamner M. Constans à vingt ans de cellule et Rochefort ne sera content que lorsqu'il aura envoyé Jules Ferry à la Nouvelle-Calédonie.

On voit que ce ne sont pas des prunes que cela.

Mais une aussi belle cause demande nécessairement plusieurs essais et de nombreuses répétitions.

Esquissons un scénario. Voulez-vous ?

COMPOSITION DU TRIBUNAL

- Président : Le marquis de Rochefort.
- Assesseurs : Tony Révillon et Duportal.
- Ministère public : Bonnet-Duverdier.
- Greffier : Camille Pelletan.
- Huissier : Le citoyen Jules Roche.
- Gendarme : Cryzanowski dit Lacroix.
- Avocat d'office : Maître Delattre.
- Expert-médecin : Le docteur de Lanessian.
- Concierge : Olivier Pain.

PROLOGUE

Le président Rochefort. — Gendarme, introduisez les coupables.

Tony Révillon. — Ne dit-on pas ordinairement les accusés ?

Rochefort. — Tony, vous m'affligez, et votre éducation n'est pas complète.

Révillon. — Pourtant la princesse de Solms était une femme distinguée et je vous assure...

Rochefort. — Je parle d'éducation révo-

lutionnaire. Sachez qu'en bonne doctrine intransigeante, tous les accusés sont des coupables.

Le procureur Bonnet-Duverdier. — Parfaitement.

Rochefort. — Je suis heureux d'avoir sur ce point l'assentiment de l'honorable organe du ministère public. Les accusés sont là ?

Cryzanowski. — Oui mon président, les voici en rangs d'oignons.

Rochefort. — Trop noble pour eux, ce légume Dites plutôt en banc d'huitres. (Rire général). Pas de manifestations. Tout le monde sait que je suis spirituel, il n'y a pas besoin de souligner mes mots, vous auriez trop à faire. Mais, que vois-je ! Les coupables ne sont pas chargés de chaînes ?

Duportal. — C'est précisément l'observation que j'allais faire. Pourquoi cette indulgence ?

Bonnet-Duverdier. — D'autant plus que nous avons devant nous des hommes dangereux : qu'on les fusille !

Rochefort. — C'est peut-être trop tôt. Laissez-nous jouir de leur confusion.

Bonnet-Duverdier. — Je voulais dire : qu'on leur mette les menottes. Et ne craignez pas de serrer.

Duportal. — On pourrait également les bâillonner.

Révillon. — Mais cela les empêchera de répondre.

Rochefort. — Tony, Tony...

Révillon. — Que voulez-vous, je suis trop bon garçon, je le sais. On m'a dit souvent que le cœur me tuerait.

Le Gendarme. — Mettons-nous le bâillon ?

Rochefort. — Attendez : nous allons nous montrer d'une indulgence dont je demande pardon d'avance aux mânes de Robespierre et de Marat. Veuillez nous dire, monsieur l'expert, si dans votre haute science, vous considérez qu'un bâillon puisse empêcher un accusé de répondre.

L'expert de Lanessian. — Pas le moins du monde. Il peut répondre par gestes.

Révillon. — Mais s'il a des menottes.

Rochefort. — Décidément, vous passez à l'opportunisme. La science a prononcé. Il ne reste qu'à s'incliner. Mettez le bâillon, gendarme.

Cryzanowski. — Je ne pourrais tout seul.

Rochefort. — Faites-vous assister de l'huissier Jules Roche.

Le citoyen Roche. — Avec plaisir.

Rochefort. — Et au besoin du concierge Olivier Pain.

Olivier Pain. — Oui, patron.

Rochefort. — C'est fait ? Je passe à

L'INTERROGATOIRE

Le greffier Pelletan. — Un simple mot. Faut-il laisser les dames ?

Révillon. — Mais je l'espère bien !

Rochefort. — Oui, laissez les dames. Puisque la police des mœurs n'est pas là, il ne se passera rien d'inconvenant.

Révillon. — Ah joli !

Rochefort. — C'est mon habitude. Voyons, levez-vous, Côtelette !

Duportal. — Qui ça, Côtelette ?

Rochefort. — Est-il bête ! Ferry, parbleu, à cause de ses favoris. Pensez-vous que je vais me donner la peine de l'appeler par son nom ?

Bonnet-Duverdier. — Il ne le mérite pas.

Rochefort. — Vous savez de quoi je vous accuse ?

Jules Ferry. — Heu, heu !

Rochefort. — Répondez plus clairement.

Révillon. — Il ne peut pas, puisque le bâillon...

Rochefort. — Ah tu m'embêtes ! Voulez-vous répondre, oui ou non ?

Jules Ferry. — Hou, hou !

Rochefort. — Il ne dit rien, donc il consent.

Bonnet-Duverdier. — Parfaitement.

Rochefort. — Greffier, écrivez que l'accusé avoue ses crimes. A un autre. Levez-vous, Pompier !

Duportal. — Quel pompier ?

Rochefort. — Crétin, va ! Mais le pompier c'est Constans ! Vous ne me lisez donc pas ? Nous disons, vidangeur Constans, que vous êtes le dernier des criminels pour n'avoir pas résolu la question sociale en vingt minutes.

Bonnet-Duverdier. — C'est cela.

Rochefort. — Je constate qu'il y a des gens en France qui ont deux cent mille livres de rente et d'autres qui ne gagnent que quarante-cinq sous par jour. Au prix où est le beurre, c'est une infamie. Tout cela par la faute de l'opportunisme et de ses bandits. Qu'avez-vous à répondre ?

M. Constans. — Han, han...

Rochefort. — Ces animaux ont un parti pris de ne pas s'expliquer.

Révillon. — Mais puisque le bâillon...

Rochefort. — Taisez-vous, dans votre intérêt même. Un mot de plus et je vous colle sur le banc des accusés.

Bonnet-Duverdier. — Il est certain que les observations du citoyen Révillon pourraient être considérées comme suspectes.

Révillon. — Mais non, mais non ; je suis tout aussi radical que vous. Demandez à la princesse. Seulement j'ai le tempérament tendre. Le cœur me tuera, je vous l'ai dit.

Rochefort. — Alors faites-vous soigner.

Révillon. — Par Lanessian, grand merci !

En voilà un fossoyeur !

Lanessian. — Je crois qu'il m'insulte !

Révillon. — Au contraire, je fais votre éloge. Les plus grands médecins sont ceux qui ont le plus de malades et par conséquent le plus de morts.

Rochefort. — Ne nous égarons pas, A vous, Pétillon !

Duportal. — Pétillon, connais pas !

Rochefort. — Quelle cruche ! Pétillon, c'est Cazot, puisqu'il a été répétiteur de droit. Vous n'avez donc pas vu jouer *Bébé* ?

Duportal. — Quel *Bébé* ? Un radical...

Rochefort. — Mais non, un vaudeville. Ce Duportal est d'une ignorance... Vous n'ignorez pas, Pétillon, que vous êtes un scélérat ?

M. Cazot. — Je proteste !

Rochefort. — Il a parlé ! Quel cynisme !

Bonnet-Duverdier. — Le bâillon était mal fixé. Aurions-nous des traîtres parmi nous ?

Rochefort. — Rattachez le bâillon, il ne faut pas que les accusés parlent.

Bonnet-Duverdier. — Permettez-moi de faire cette petite opération moi-même. Je crains toujours des abus de confiance...

Rochefort. — Allez-y !

Bonnet-Duverdier. — Voilà. Vous pouvez les interroger maintenant.

Révillon. — Cela me semble inutile.

Rochefort. — Il a raison, l'interrogatoire de ces idiots nous fait perdre un temps précieux. On attend ma copie à l'*Intransigeant*.

LE RÉQUISITOIRE

M. Bonnet-Duverdier. — Citoyens, ma tâche devient bien simple et mon réquisitoire n'a pas besoin de longs développements. en présence des aveux de tous les accusés. Ces misérables n'ont pas trouvé un mot à répondre à toutes les charges précises accumulées contre eux. Et qu'on ne vienne pas insinuer que ce silence ait pour cause le bâillon et les menottes que nous inspirait la plus vulgaire prudence ! Non, citoyens, les convictions fortes, les innocences sûres d'elles-mêmes défient toutes les entraves et tous les bâillons. Si les accusés ne répondent pas, c'est qu'ils se sentent coupables et criminels. Quel châtiement méritent leurs crimes. Nous ne serions pas intransigeants si nous ne répondions : la mort !

Donc, je réclame la tête de tous ces ministres prévaricateurs et scélérats, et comme la punition doit être à la hauteur du méfait, je demande qu'ils soient condamnés à se guillotiner les uns les autres. Je me chargerai du dernier !

LA DÉFENSE

Rochefort. — Je crois qu'il y a un avocat d'office ?

M. Delattre. — Oui, citoyens, c'est moi. Les abominables gredins que vous avez devant vos yeux n'ayant pu trouver un défenseur qui voulût se charger de leur honteuse cause ; j'ai consenti, par humanité et par dévouement à présenter leur défense.

C'est pourquoi je viens vous dire : condamnez ces sacrifiants, condamnez ces coquins qui ont trahi leur pays et livré la République aux bourgeois. Pas d'indulgence pour ces ignobles personnages, pour ces plats valts, pour ces drôles...

Rochefort. — Je crois que vous les avez suffisamment défendus. Le docteur-expert aurait-il quelques considérations à présenter dans l'intérêt de la science ?

M. de Lanessian. — Je demande simplement qu'après l'exécution on me livre la tête des guillotins. Il y a des expériences précieuses à faire sur des cerveaux d'opportunistes.

Le président Rochefort. — C'est trop légitime.

LA CONDAMNATION

— Pas de délibérations, hein ? Les délibérations sont comme les plaisanteries : Les plus courtes sont les meilleures. Tous condamnés, n'est-ce pas ?

Duportal. — Bien entendu. Et guillotiné jusqu'à ce que mort s'en suive.

Rochefort. — Parbleu ! Ces polissons de ministres méritent le sort des mauvais articles, il faut les jeter au panier.

Révillon. — Brrr ! Vous avez le sarcasme lugubre ?

Rochefort. — Cela vous émeut, âme tendre ?

Bonnet-Duverdier. — Monsieur voudrait-il prodiguer aux condamnés les secours de la religion ?

Tony Révillon. — Ne blaguez pas ! Il me sera impossible d'assister à l'exécution, le cœur me manquerait ; mais je demande à me faire représenter par la princesse. Elle adore ces spectacles !

Rochefort. — Quel galantin ! Voilà une affaire bâclée. Qu'on emmène les condamnés dans leur cachot, et soignez-moi la paille humide.

Olivier Pain. — Oui, patron, nous l'arroserons !

THEATRES

Grand-Théâtre. — Si Messieurs les Machinistes qui ont jugé à propos de se mettre en grève ces jours-ci, veulent bien le permettre, rien ne s'opposera à ce que, conformément au prospectus,

le Grand-Théâtre ouvre définitivement ses portes le Samedi 1^{er} Octobre, avec les *Huguenots*.

Sauf M^{lle} Merguillier, affichée en vertu d'un engagement en due forme, mais que nous n'entendons probablement pas, la troupe lyrique se trouve constituée avec les noms que nous avons indiqués, noms auxquels nous ajouterons ceux de M. Grietens, maître de ballet (ex-deuxième danseur sous la direction de M. Aimé Gros) et celui de M. Natta, premier danseur.

En y comprenant les emplois secondaires que nous mentionnerons lors de leurs débuts respectifs, le tableau de la troupe, tel que nous le présente l'affiche n'a point mauvais air et a des apparences sérieuses. Espérons que la réalité y répondra.

Dans sa courte proclamation au public, M. Cam-pocasso nous donne rendez-vous dans cinq ans, terme de son mandat et de son traité. Cinq ans, c'est bien long. Nous espérons pour lui — et pour nous — qu'il acquerra droit de cité avant cette époque un peu bien éloignée pour une direction qui commence.

La réouverture des Célestins n'est point encore fixée. Mais on peut être certain qu'elle ne s'opérera pas avant le 15 ou 20 Octobre, au plus tôt.

Théâtre-Bellecour. — Nous ne surprendrons personne en disant que le nom magique de Sarah Bernhardt attirait à Bellecour la foule, que toute représentation intéressante amène naturellement à Lyon dans une salle de spectacle. A part quelques places que des spéculateurs de billets n'avaient pu vendre à des prix exagérés, et qu'ils offraient sur le tard avec de fort rabais sans parvenir à les caser, — ce dont nous sommes enchantés, — à part ces quelques vides, le Théâtre-Bellecour était littéralement plein, mercredi soir, d'un public venu pour applaudir l'étrange et grande artiste qui, dans ses courses vagabondes, s'en va recueillant sur son passage les braves de tous les continents.

M^{lle} Sarah Bernhardt a débuté ici par la *Dame aux Camélias*, qu'elle a jouée pour la première fois cette année à Londres, croyons-nous. Dans ce rôle qui semble avoir été écrit absolument pour elle, dont physiquement elle personnifie l'héroïne, elle a remporté plus qu'un succès ; nous pourrions dire qu'il a été un triomphe.

Elle l'a tenu, d'un bout à l'autre, avec un art exquis, un sentiment des situations, des détails, une science dramatique qui étonnent et font que, malgré soi, on tombe sous le charme. Admirablement servie, autant par cette fameuse voix d'or, dont les inflexions musicales obéissent à toutes les nuances du dialogue, que par cette pureté de diction qui est le résultat de son passé classique, M^{lle} Sarah Bernhardt est arrivée à offrir une Marguerite Gautier telle qu'on ne saurait la comparer à aucune des créatrices du personnage.

D'autres, beaucoup d'autres, dans les scènes où domine tout-à-fait la note sentimentale, ont remué, empoigné davantage le spectateur avec des moyens plus simples que les siens, avec plus de naturel, peut-être ; mais nulle n'a été plus complète dans l'ensemble d'un rôle dont le moindre geste, la moindre intonation ont été fouillés, travaillés avec un soin infini.

Nous serons bien plus sobre d'éloges envers les partenaires de M^{lle} Sarah Bernhardt. Au besoin, même, nous exprimerons le vif regret qu'elle ait été si mal secondée par l'ensemble de la troupe dont elle est accompagnée.

Nous ferions volontiers une exception pour M^{lle} Marie Kolb, si le personnage dont elle était chargée, celui de Nanine, n'avait pas une importance aussi secondaire dans l'ouvrage d'Alexandre Dumas.

G. LAURENT.

P.-S. — Si la *Dame aux Camélias* attirait une foule énorme, *Hernani* a été joué jeudi devant une salle comble. Malgré le rôle de Dona Sol ait dans le drame de Victor Hugo une importance bien moindre que celui de Marguerite dans celui d'Alexandre Dumas, à braves, couronnes et rappels n'ont pas manqué à M^{lle} Sarah-Bernhardt. Surmontant avec cette énergique volonté dont elle a le privilège, une réelle fatigue, elle a dit d'une façon merveilleuse et incomparable le superbe cinquième acte qui termine l'œuvre du poète.

Nous sommes heureux de constater que cette fois les partenaires de la grande artiste ont été à peu près à la hauteur des personnages dont on les avait chargés. Citons volontiers M. Mounet (Hernani), qui a exactement copié quelques-unes des qualités — mais tous les défauts — de son frère, M. Sully (Don Carlos) et M. Talien (Ruy Gomès).

Maintenant, les trois représentations passées de M^{lle} Sarah Bernhardt sont-elles les dernières à Lyon de cette tournée ? Peut-être non. Si les projets de M. Simon aboutissent — ils ont sans doute abouti à cette heure — il est plus que possible que la matinée et la soirée de dimanche seront encore consacrées à la *Dame aux Camélias* et à *Hernani*. Ce n'est pas le public qui s'en plaindra.

G. L.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

Lyon. Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, ALRICY, succ

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 28 septembre 1884.

La Bourse est plus faible. On cote de 116 42 1/2 à 116 47 1/2 sur le 3 0/0. L'Italien est à 90 65. L'Action de la Banque de France s'établit à 6470. Le Crédit foncier est fort bien tenu à 1700 et 1695. On constate des achats très suivis. Le classement des obligations communales nouvelles se continue rapidement et concourt à l'extension des opérations de prêts. Les tendances dont la Société française financière témoigne sont excellentes. On est à 990. Les Obligations des Messageries fluviales de Cochinchine constituent un placement de premier ordre, on doit l'assimiler, sous le rapport de la solidité des garanties, aux obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer. L'émission de ces titres faite par le Comptoir industriel de France et des colonies, a obtenu un véritable succès. Le titre est demandé sur le marché en banque à 287 50. Le Crédit de France est très ferme aux environs et au-dessus du cours de 800. A ce niveau un travail nécessaire de tassement s'effectue, il sera bientôt suivi d'un nouveau développement de la hausse. La Banque transatlantique s'établit sur le marché officiel à 675. Les Actions anciennes du Phénix espagnol sont recherchées à 920. On demande le Crédit général français à 852 50. La Banque de prêts à l'industrie donne lieu à un vif courant d'affaires à 625. L'attention des capitalistes se porte avec raison sur les Obligations des Ateliers et chantiers du Rhône, ce titre est une valeur hypothécaire, il a en effet, pour garantie, une hypothèque de premier rang sur les usines et les immeubles de la société. Il va être émis à 278 et il est remboursable à 300, cette valeur se recommande à tous égards d'elle-même à raison des avantages et de la sécurité qu'elle présente. On négocie aux environs de 700 les Actions de la Banque nationale. Les Bons de l'As surance financière sont demandés à 270. Lyon 1795. Midi 1285.

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

LE REMÈDE

On lit dans la *Petite Correspondance républicaine* : Il y a des gens qui disent : « Vous cherchez un remède contre les accidents de chemin de fer ? Faites racheter et exploiter par le réseau des cinq grandes Compagnies. » Quelle que soit notre confiance dans les bonnes intentions du ministère des travaux publics, nous avouons que ce remède nous semble pire que le mal. En principe, une responsabilité divisée offre plus de garanties au public. Dans la pratique, les tentatives d'exploitation par l'Etat ne sont pas faites pour nous rassurer. Précisément au moment où les partisans de cette exploitation cherchent à égarer l'opinion, arrive sur le chemin de fer de l'Etat l'accident de Guitres, accident d'autant plus inexcusable qu'il s'agit d'une ligne dont le parcours est excessivement restreint, ayant deux voies, et si peu active qu'il n'y passe pas plus de trois trains par jour. Que serait-ce donc, si l'Etat administrait tout le réseau français exploité par les cinq grandes Compagnies ? Si encore les trains de l'Etat avaient la vitesse des trains américains ou anglais... Mais qu'on se rappelle le voyage plaisant d'Ignotus : — L'autre mois, racontait-il avant-hier, j'ai vu deux trains en retard se suivre à queue leu-leu — et, quand je suis allé à Pornic, mon chien m'a suivi par la voie ferrée, comme il le fait quand je suis en voiture ! » Pour demander le rachat des chemins de fer et le remplacement des cinq grandes Compagnies par l'Etat, si l'on se fonde sur l'expérience actuelle, l'occasion est vraiment mal choisie ! Dieu nous garde de l'exploitation générale par l'Etat ! Qui contrôlerait l'Etat ? Attaquer les chemins de fer de l'Etat pourrait être considéré comme un délit contre la Constitution. Faites surveiller par des hommes indépendants les Compagnies qui ont un personnel des plus expérimentés et un état-major des plus distingués. Créez un comité de sécurité publique, dont les

membres ne pourront jamais devenir administrateurs ou employés de chemins de fer. Le remède est là. Mais qu'on ne nous parle plus d'une exploitation officielle ! Le monopole de l'Etat est aussi dangereux pour les intérêts et la sécurité du public que la monarchie est incompatible avec la liberté. Et les partisans du rachat oublient trop que, dans une République, le rôle de l'Etat est non pas de conduire mais de protéger.

MALADIES DES FEMMES

Stérilité complètement guérie par le traitement de M^{me} CHRETIEN, élève et reçue par la Faculté de médecine de Paris et l'Ecole sup^{er}. de pharmacie. 26 années de succès. Analyse des urines. LYON, 9, rue Bourbon, au 1^{er}, cabinet de midi à 4 h.

Sous ce titre *Laiterie du Rhône*, il vient de se constituer à Lyon une Société anonyme au capital de onze cent mille francs, appelée croyons-nous à une grande réussite.

L'entreprise — son nom l'indique — a pour but de centraliser les produits en lait, beurre, œufs, etc., achetés directement aux producteurs des environs de Lyon : et à les livrer au public purs de tout mélange et de toute falsification.

Les dépositaires de la *Laiterie du Rhône* devront afficher dans leurs magasins les prix fixés par la Compagnie ; ces prix ne seront jamais supérieurs à ceux que pratiquent actuellement les laitiers, faisant le service de la ville : il est même probable au contraire que, grâce à l'énorme consommation, ces prix pourront être abaissés.

Il est inutile d'insister sur les avantages que retirera le public de cette organisation, lui assurant — sans qu'il lui en coûte davantage — des produits de consommation à l'abri — nous le répétons — de tout mélange et de toute falsification.

Une entreprise similaire à Paris est en pleine voie de prospérité, le succès — nous en sommes convaincus — ne sera pas moindre à Lyon pour la *Laiterie du Rhône*, qui sans bruit, sans tapage, sans aucun appel à une souscription publique, a pu en quelques jours réunir son capital de onze cent mille francs. Les actions de cette Société qui constituent un placement de premier ordre seront certainement très recherchées, car elles offrent — en dehors de bénéfices certains — toute sécurité.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par M^{lle} JEANNIN, sage-femme
3, Rue de la Platière, Lyon
Soins assidus, Discretion. Consultations, Chambres indépendantes. Renseignements par correspondance.

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. D. GAILLARD, qual de la Charité, 1, Lyon.

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : 5,000,000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL
7, rue Drouot, Paris
AGENCE DE LYON
35, Rue de la Bourse, 35 |
BUREAU ANNEXE
3, rue Raymond, 3, Croix-Rousse
La Société bonifie actuellement :
3 0/0 pour les Dépôts à vue.
4 1/2 à six mois.
5 0/0 à un an et au-delà.
Exécution de tous ordres de Bourse

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Soins Discretion
M^{me} DUPORT
TIEN DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale, 31
(Ecrire franco).

A LOUER DE SUITE

Appartement de 3 pièces avec 2 grandes alcoves, cave et grenier, belle vue. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1832.

Compagnie Générale d'Affichage & d'Annonces
14, rue Confort, Lyon

ARMES
DE CHASSE ET DE TIR
Fabrique et Réparation
FOURNITURE ET ÉCHANGE
Canon Choise-Bored à longue portée
J. MULLER, 20, rue d'Algérie, Lyon

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUÉTEAINE guérit toutes les Maladies contagieuses ; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les Acretés des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes. S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUÉTEAINE, rue de la Préfecture, 5. Même pharmacie : Pomme souveraine pour les yeux. Prix : 2 fr. — Liqueur infailible contre les maux de dents, Prix : 2 francs.

1000 FRANCS PAR AN
à GAGNER pour toute personne intelligente (homme ou dame) sans négliger ses occupations ordinaires, par le placement de la somme de 1000 francs dans la maison, qui sont de première utilité. Je demande Représentant dans chaque commune de France. S'adresser à M. P. ALBERT, 11, rue RABUTEAU, PARIS. Joindre un timbre pour recevoir franco CATALOGUE ILLUSTRÉ & PRIX COURANTS

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ
Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuiselement, Lymphatisme, Rachitisme, etc. Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours. PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 fr. 50
VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies
Vente au gros et Dépôt général : Contellier, Paër & C^o 45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS
LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Monvenoux, Léoras.

33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 105 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par M. DU CLEZIOU, 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 300 bois dans le texte.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse des Arbitrages actualisée. — Le Prix des Coupons. — Des Incidents inédits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital : 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de Poste et à PARIS, 47, Rue de Londres.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
ÉTOILE LE VÉRITABLE NOM

A VENDRE

Par suite de Décès
Une IMPRIMERIE avec un Journal local et une Librairie bien achalandée, située dans un centre industriel de la Somme, sur une ligne de chemin de fer, à 3 heures de Paris. — S'adresser à l'Agence Havas, 3, place de la Bourse, Paris.

ANÉMIE, CHLOROSE, MARQUE D'APPÉTIT
Mauvaises Digestions, Convalescences prolongées

VIN BERTRAND

Le Tonique par excellence
A BASES DE QUINQUINA & D'EXTRAIT DE MALT combinées aux principes aromatiques du café, du cacao, de la vanille et de l'écuyer d'orange

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par tout autres causes débilitantes dissimulant parfaitement sous un goût exquis la saveur amère des substances médicamenteuses qui en font la base principale, tout en conservant leurs principes actifs. le seul enfin justifiant cette maxime d'Hippocrate : *Omne tuit punctum qui miscuit utile dulci*. Celui-là atteint la perfection qui sait joindre l'utile à l'agréable.

ENTREPOT GÉNÉRAL CHEZ L'INVENTEUR
Pharmacie des Archers, rue Confort, 12, Lyon

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger.
PRIX : 4 FRANCS
Pour éviter les contrefaçons, exiger la signature LÉON BERTRAND.

AUX MÉDAILLES
LYON, rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76 LYON

MAGASINS DE CHAUSSURES MAISON J.-C. Simian FABRICANT

LES PLUS Vastes de France

PRIX FIXE PRIX FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église.

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infailible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Ecrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 N°s par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Articles de Luxe et de Fantaisie
MON CASSET
Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

KAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibecières. Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets — Passe-partout
Chapeliers. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCHEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

Abonnement sans frais à tous les Journaux français & étrangers
V. FOURNIER, rue Confort, 14, LYON

AU LABOUREUR
Maison recommandée pour la bonne Fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

DEPOT DE LA CHAUSSURE PINET

BON MARCHÉ
ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ

Hommes 12 fr. Femmes 8 fr.

Maison CASSET, rue de la République, 32 LYON